

Jean Aicard, du poème au roman

Rinal-Reynaud, fil de chaîne et fil de trame qui s'entrecroisent, par la magie de l'amitié et de la littérature, pour nous restituer un portrait, celui d'un érudit et d'un polyglotte, sans sécheresse ni pédanterie. L'homme était simple, aimant les fleurs et les animaux. Excellent chirurgien, adoré de ses malades, dévoué jusqu'à l'extrême, il montrait un courage calme et naturel. Charitable au sens plein du terme, athée mais serein comme l'espoir, il fut accueilli par le curé de La Crau, au sein de son église. Jean Aicard, son ami, le disait si bien : « si Dieu existe, il n'aura jamais le courage de le damner. »

Michel Reynaud était un JUSTE.

Bernard BRISOU

NOTES

1. Jean Aicard, « Le Juste, Eloge funèbre de Michel Reynaud », 1890, Archives municipales de Toulon, fonds "Aicard".
2. *Ibidem*.
3. Rôles : Rôles de solde, sous-série 2E6, et rôles d'équipage, sous-série 1C, Toulon, Service historique de la Marine.
4. O. Troude et P. Levot, *Batailles navales de la France*, Paris, Challamel aîné, 1868, Tome IV.
5. Rôles, *ibidem*.
6. Jean Aicard, *Maurin des Maures*, Paris, Phébus, 1996.
7. J. Bertulus, « Rapport médical de fin de campagne du Mexique, de *La Caravane* », Volume II, n°4 et 5, Toulon, Service historique de la Marine.
8. Jean Aicard, *L'illustre Maurin*, Paris, Phébus, 1997.
9. Michel Reynaud, Dossier personnel, sous-série CC 7, n° 2127, Vincennes, Service historique de la Marine.
10. P. Ladrangé, « La guerre de Crimée vue du Pacifique (1854-1856) », *Cols Bleus*, 1988, n°1992, du 11 juin, 10-13.
11. Michel Reynaud, *ibidem*.
12. Gustave Rat était un capitaine au long cours, orientaliste de talent, qui donna deux présidents à l'Académie du Var : lui-même en 1891 et son fils en 1931.
13. Jean Aicard, « Le Juste... », *ibidem*.
14. Jean Aicard, *Maurin*, *ibidem*.
15. Jean Aicard, *L'illustre Maurin*, *ibidem*.
16. Cette grotte existe toujours et défraie de temps à autre la chronique locale, soit parce qu'un ermite, trop souvent dérangé par des randonneurs, la quitte pour une autre retraite, soit parce qu'on y retrouve un clochard agonisant. On est en droit de regretter l'ignorance des journalistes qui, dans la relation qu'ils font de ces faits divers, ne citent jamais Jean Aicard dont l'histoire fait pourtant partie intégrante de notre patrimoine culturel.

Jean Aicard est-il un romancier populaire ?

Le simple fait de poser la question peut apparaître totalement incongru. Comment en effet établir une comparaison entre le poète de *L'Eternel cantique* et de *Jésus*, élu à l'Académie française dans le fauteuil de François Coppée, et les hordes de feuilletonistes de la fin du XIX^e siècle, soutiers de la littérature, forçats de l'écriture, producteurs de romans à la chaîne, compris et condamnés comme des commerçants avisés ? Comment peut-on mettre sur le même plan Jean Aicard, Xavier de Montépin, Charles Mérouvel ou Gaston Leroux ? Comment confronter un écrivain singulier à une foule d'auteurs aux styles interchangeable, aux procédés répétitifs, à la rhétorique convenue, tout au moins en apparence ? En fait, le face-à-face belles lettres/littérature populaire, institution littéraire/para- ou sous-littérature ne s'établit pas dans une ignorance réciproque, mais se décline comme une tension permanente, avec de multiples passerelles souvent fécondes. C'est sous cet angle que nous allons examiner une facette de Jean Aicard romancier, le créateur de Maurin. Il va de soi que nous allons ici soulever plus de questions qu'apporter de réponses.

Jean Aicard est un auteur reconnu par ses pairs. Tout d'abord au sein de la Société des gens de lettres dont il est membre depuis 1893 et dont il assurera la présidence en 1894-1895. Cette « Académie au petit pied¹ », pour reprendre la formule de Jules Mary, accueille un

Jean Aicard, du poème au roman

nombre important de romanciers populaires et joue un rôle décisif dans la légitimation de ces auteurs habituellement méprisés par l'institution littéraire. L'élection de Jean Aicard en 1909 à l'Académie française dissipe tout malentendu et consacre sa position. Dans un premier temps Jean Aicard souhaite se consacrer à la poésie et au théâtre. Luke Martel nous indique que ce sont ses insuccès provisoires de dramaturge qui vont « pousser le poète au roman² ». Il devient romancier en 1890 avec *Roi de Camargue* à un moment où le genre assure définitivement sa légitimation et son hégémonie. « Les écrivains issus des couches supérieures ne dédaignent plus le roman qui a conquis ses lettres de noblesses et reportent sur lui une activité tournée jusque-là vers des genres plus prestigieux (poésie ou théâtre). Cette valorisation du roman a pour effet la relégation des écrivains originaires des classes moyennes, et surtout populaires, au dernier niveau de l'échelle du genre, occupé dorénavant non plus par le roman naturaliste, mais par le roman populaire dont la production connaît une forte expansion³. »

Jean Aicard, dont la famille de bonne bourgeoisie avait connu la ruine, épouse, on serait tenté d'écrire naturellement, les tendances profondes du mouvement littéraire de la fin du siècle. Si l'on se réfère aux notices des dictionnaires et des histoires littéraires qui, dans leur concision, offrent souvent une synthèse de la norme, du classement, du « littérairement correct » d'une époque, *Maurin des Maures* apparaît comme l'œuvre marquante de Jean Aicard.

Le *Larousse du XX^e siècle en six volumes* (1928) et le *Dictionnaire universel des noms propres* (Robert 2, 1983) parlent du « populaire *Maurin des Maures* ». Le *Dictionnaire des littératures* de Philippe Van Tieghem évoque le « pittoresque méridional » et l'*Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de Joseph Bédier en 1924 range Jean Aicard dans la catégorie des « peintres des mœurs provinciales ». L'abbé Bethléem (*Romans à lire et romans à proscrire*, 1925) l'intègre dans la catégorie des « romans mondains⁴ » et porte sur son œuvre un jugement à la fois tranché, nuancé et daté qu'il est difficile de ne pas citer intégralement :

« Un vrai méridional, le poète de la Provence et de l'enfance. Membre de l'Académie française. Ses poésies (*Miette et Noré*) et ses romans (*Diamant noir* ; *Notre-Dame d'Amour* ; *Roi de Camargue* ; *l'Ibis*

bleu ; Fleur d'Abîme ; Le Pavé d'amour ; Don Juan 89 ; Maurin des Maures ; Gaspard de Besse, etc.) renferment, pour la plupart, à côté de descriptions magnifiques et de sentiments très purs, des peintures lascives et malsaines, qui sont, à des degrés divers, dangereuses au point de vue moral : telle la côte méditerranéenne avec ses splendides décors et ses étangs pestilentiels. Cependant, l'ensemble de ses œuvres témoigne que l'auteur fut travaillé par le problème religieux : *Jésus*, par exemple, est inspiré par une foi confuse, mais sincère et généralement respectueuse ; *La Chanson de l'enfant* est un recueil d'aimables poésies. *Tata trahit*, au plus haut point, cette noble préoccupation : c'est un roman chrétien et son roman le plus émouvant⁵. »

Plus généralement, les qualificatifs « populaire » et « méridional » (voire « provincial ») traduisent l'ambivalence, l'ambiguïté même de la position de Jean Aicard romancier. Cette classification, à bien des égards juste mais réductrice, comme auteur régionaliste explique pour une large part le purgatoire dans lequel se trouve encore aujourd'hui Jean Aicard⁶. Traversée du désert toute relative car le succès de *Maurin des Maures* ne s'est jamais démenti. En témoignent les deux adaptations cinématographiques d'André Hugon en 1932 et 1933 et le feuilleton télévisé de 26 épisodes réalisé par Claude Dagues et diffusé sur la 1^{re} chaîne à partir du 21 janvier 1970⁷. Le roman édité originellement, en 1908, chez Flammarion (qui n'est en rien un éditeur populaire) a trouvé dès 1917 et jusqu'à la fin des années 50 sa place dans la célèbre collection Nelson aux côtés de Dumas, Balzac, Hugo, Octave Feuillet, La baronne Orczy, A. Daudet... (Un résumé de la bibliothèque populaire de l'honnête homme !) Sans oublier les rééditions des éditions CDM Marcel Petit et des éditions Phœbus (1996 et 1997).

Des cinéromans peuvent peut-être exister, la bibliographie complète restant à établir.

Maurin possède en apparence tous les aspects de la série. Une suite, *L'illustre Maurin*, une tentative de résurrection en raison du succès qui aboutira au recueil posthume *Le rire de Maurin des Maures* (1923). Avec *Maurin*, Jean Aicard tente de créer un type, un chevalier provençal qui chaussera les bottes du « brigand bien-aimé » tout en incarnant l'âme d'une région et de ses habitants. Cette originalité l'oppose à

Jean Aicard, du poème au roman

Gaspard de Besse, que Jean Aicard mettra en scène dans deux romans en 1919 (*Gaspard de Besse : un bandit à la française* et *Le fameux chevalier Gaspard de Besse*), qui s'inscrit dans un long cycle littéraire ayant débuté dès 1781 pour se poursuivre encore de nos jours⁸. Maurin, le « roi des Maures », se présente comme une résurgence, un avatar des bandits d'honneur du XVIII^e siècle, dans la lignée de Compère Guilleri, Cartouche ou Mandrin. Comme eux il prend l'apparence d'un redresseur de torts, il n'est pas l'ennemi de la République (du Roi dans les exemples précédents, « et quels sont ses rapports avec la République française (...) Excellents, Monsieur le préfet»), mais des gredins et des petits tyrans locaux. Il est invincible, et seule une trahison permettra de l'abattre⁹. Les similitudes s'arrêtent là. Son illégalisme n'est pas le résultat d'une injustice ou d'une persécution et il ne possède aucune bande organisée. Seul le fidèle Pastouré l'accompagne fidèlement. Et si à la différence de Tartarin, il n'a aucun besoin de quitter son royaume pour entretenir sa légende, son champ d'action reste limité, sa révolte reste celle d'un braconnier exceptionnel : « Maurin, d'une scrupuleuse honnêteté, c'est-à-dire, hélas ! un peu dégénéré ! Il finira mal, car il tient de l'humanitaire. Il reculerait devant un meurtre, même pour sa légitime défense. » Car Maurin est à l'étroit dans son territoire et le siècle bride les héros. « Cet homme là, c'est quelqu'un. Dans les années de la Première République, des hommes comme lui, fils de fruitières ou charretiers, devenaient généraux à 20 ans et sous l'Empire, maréchaux à 30. Ce qui manque à des êtres pareils, ce sont des champs d'action dignes de leur décision, de leur audace, de leur génie. »

Dans *Maurin*, coexistent le récit des amours contrariées du héros et de Tonia « la belle Corsoise » et des prétextes à digressions, galéjades, historiettes¹⁰ mettant en valeur l'âme profonde du pays et du peuple varois. La figure, la légende de Maurin organisent l'ensemble du cycle romanesque, les mésaventures du braconnier provoquent des rencontres qui favorisent le conte et l'anecdote, l'évocation du héros entraîne le récit de ses prouesses cynégétiques, sentimentales ou politiques. Les chapitres, relativement brefs sont introduits par un titre explicatif : « Comme quoi, grâce à l'ingéniosité de Maurin, les Gonfaronnais virent enfin voler un âne, et comment le roi des Maures

connut à l'instar de tous les vrais héros, son heure d'impopularité » (ch. 39). Procédé qui s'apparente à l'esquisse d'un contrat de lecture (un péri-texte archaïque en quelque sorte) et que l'on retrouve dans la Bibliothèque bleue : « Comme quoi Louis Mandrin alla en Savoie, puis en revint à la tête d'une troupe de contrebandiers dont il était le chef ; son installation et les conventions de la compagnie (ch. 13 de *La Mandrinade ou l'histoire curieuse véritable et remarquable de la vie de Louis Mandrin*, 1755). Rien de commun avec le roman populaire du XIX^e siècle où le récit principal se complexifie, se double, se dédouble en récits secondaires qui se rejoignent au terme du roman et se donne à lire en séquences (feuilletons) avec une indispensable attente pour le lecteur (« que va-t-il arriver ? », « la suite au prochain numéro ») qui ne joue que ponctuellement dans *Maurin* à la fin du premier roman (Maurin est-il mort ?).

Maurin est l'un des lointains descendants de Till l'Espiègle, un cousin méridional de Benjamin Rathery : « c'est encore un peu un homme de l'ancien temps ». Sa fonction est d'amuser, de railler. Son univers est principalement celui de la plaisanterie, du bon tour joué aux gendarmes, aux bourgeois repus. Et s'il dénonce le pourrissement de la société (« Pauvre France »), Maurin ne remet pas en cause l'ordre établi et évacue la question sociale. S'il prend volontiers la posture d'un anarchiste sans idéal « si ce n'est celui que lui offre l'errance¹¹ », il reste profondément un « un révolutionnaire de gouvernement », une incarnation ludique du radicalisme varois.

Le seul héros populaire qui puisse lui être comparé est Arsène Lupin, dont Dominique Kalifa a montré la filiation avec les bandits d'honneur du XVIII^e siècle¹². Le succès rencontré par Maurice Leblanc, auteur « institutionnel » reconverti dans le roman policier depuis 1905, a pu donner à réfléchir à Jean Aicard. A la gouaille lupinesque répond la galéjade du « pirate des Maures ». Comme le gentleman cambrioleur, Maurin se moque des conventions du mariage. C'est un séducteur, « le plus beau coureur de filles dont on eût jamais entendu parler », refusant l'amour bourgeois tout en se montrant un excellent père de famille soucieux de l'éducation de ses enfants illégitimes¹³. Le « Don Juan des bois » sera victime de ses succès et doutera pour la première fois quand il sera sous le coup de l'infamante accusation de viol : « Maurin sans qu'il sut se l'expliquer, venait de mettre en doute la victoire future

Jean Aicard, du poème au roman

du bien sur le mal. » Le désespoir de « ce rêveur populaire » ne le conduira pas à la soif de vengeance du surhomme feuilletonesque (Maurin n'est pas Monte-Cristo) mais à la mort les yeux fixés au ciel : « c'est plus beau que les hommes »...

Dans *Le Gaulois* du 5 juillet 1904, François Coppée s'interrogeait sur le roman-feuilleton dont il regrettait le peu de valeur littéraire : « Pourquoi n'écrirait-on pas des romans-feuilletons qui contenteraient à la fois le peuple et les lettrés ? » Jean Aicard a-t-il lu l'article de son prédécesseur en immortalité ?

En tout état de cause *Maurin* peut se lire comme une tentative de réponse. La volonté de dépasser et renouveler la problématique du roman populaire en l'inscrivant dans un contexte familial (le bandit d'honneur) dont le succès ne s'est pas démenti du XVIII^e au XIX^e siècle, tout en lui donnant une dimension républicaine et régionaliste, est manifeste.

Entre nostalgie de l'ordre ancien (« comment un gentilhomme de l'ancien régime contracta très naturellement un traité d'alliance avec le populaire roi des Maures... ») et défense d'un humanisme républicain, entre héroïsation et historiettes, entre révolte et amitiés préfectorales, *Maurin* est le lieu de discours antagoniques et s'avoue, dès sa publication, comme un mythe passéiste et populaire où se retrouvent les contradictions de la III^e République.

Robert BONACCORSI

NOTES

1. « Nous sommes une société influente dont le bon renom est universel, (et) nous nous érigeons parfois en une sorte d'Académie au petit pied pour la distribution de nos prix littéraires. » Discours de Jules Mary, *Chronique de la Société des gens de lettres*, année 1914, p. 10, cité par A.-M. Thiesse, *Le roman du quotidien*, Paris, Le Chemin vert, 1984, p. 226.
2. Luke Martel, *Jean Aicard et la Provence*, Aix-en-Provence, Thèse, 1957, p. 30.
3. A.-M. Thiesse, *op. cit.*, p. 176.
4. « Romans mondains ou romanciers dont certaines œuvres peuvent figurer dans la bibliothèque des gens du monde et être lues par des personnes d'un âge et d'un jugement mûrs », Abbé Louis Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, Paris, Ed. « La Revue des lectures », 1925.

Jean Aicard est-il un romancier populaire ?

5. Abbé Louis Bethléem, *op. cit.*, p. 169.
6. Voir à ce propos Jacques Papin, « Les débuts littéraires de Jean Aicard », *Présence de Jean Aicard*, Toulon, Ed. Alamo, 1998, p. 94.
7. Jean Aicard au cinéma : *Le Père Lebonnard* 1/ Italie, int. Hugo Piperno, 1920. 2/ Fr. - Ital. Réalisation Jean de Limur, int. Ruggero Ruggeri, J. Murat, P. Brasseur, 1938. *Diamant noir* 1/ Fr. Réal. André Hugon, int. H. Kraus, R. Joubé, P. Fresnay, Ginette Maddie, Claude Mérelle, 1922. 2/ Fr. Réal. Jean Delannoy, int. Gaby Morlay, Ch. Vanel, Carlettina, 1941. *Roi de Camargue* 1/ Fr. Réal. André Hugon, int. Ch. De Rochefort, J. Toulout, Elmière Vautier, Claude Mérelle, 1922. 2/ Fr. Rel. Jacques de Baroncelli, int. Berval, Tela Tchäi, Ch. Vanel, P. Azaïs, 1935. *Le Gardian* (d'après *Roi de Camargue*) Fr. Réal. Jean de Marguenat, int. Tino Rossi, Lillia Vetti, Loleh Bellon, Edouard Delmont, Arnaudy, 1946. *Notre-Dame d'Amour*, Fr. Réal. André Hugon ; int. Ch. De Rochefort, J. Toulout, Claude Merelle, 1923. *Maurin des Maures*, Fr. Réal. André Hugon, int. Berval, Aquistapace, Nicole Vattier, 1932. *L'illustre Maurin*, Fr. Réal. André Hugon, int. Berval, Aquistapace, Nicole Vattier, 1933. Cette filmographie n'est en rien exhaustive ni totalement fiable. Nous avons en particulier consulté à ce sujet le *Dictionnaire des littératures* de P. Van Thiegem et le *Dictionnaire du cinéma et de la télévision* de M. Bessy et J.L. Chardans (Pauvert 1967). Ce dernier indique qu'André Hugon aurait réalisé en 1950 *Les souvenirs de Maurin des Maures*. Jean Tulard dans son *Dictionnaire du cinéma*, tome 1, Robert Laffont, 1995, reprend l'information sans apporter plus de précisions. Il est possible qu'il s'agisse d'un projet non réalisé. P. Van Thiegem intègre *Romarin*, (Fr. Réal. André Hugon, int. Berval, Aquistapace, Jeanne Boitel, 1936) dans la filmographie de J. Aicard. Vérification faite, il apparaît que le scénario de ce film est d'André Hugon.
8. *Poèmes Gaspard de Besse*, pouemo en tres chants su la priso, la conduito eis presouns d'Aï et l'exécutioun de Gaspard de Besse, Aix, 1781. Paul Roman, *Gaspard de Besse* (resté inédit). Romans : M^{me} Charles Reybaud (Fanny Arnaud), Misé Brun, Hachette, 1860. A. Dominique, *Mémoires de Gaspard de Besse*, Marseille, Samat, 1869. *Le Bâtard de Gaspard de Besse*, feuilleton du *Petit Marseillais*, 1870. Paul Bosq, *Gaspard de Besse, ses aventures et ses exploits*, Marseille, Libr. du Petit Journal, 1870. Paul Bosq et Théodore Henry, *Les treize femmes de Gaspard de Besse*, Paris, Libr. Nationale, 1882. Jean Aicard, *Un bandit à la française, Gaspard de Besse, raconté aux poilus de France* par Jean d'Auriol, Paris, Flammarion, 1919. *Le fameux chevalier Gaspard de Besse, ses dernières aventures*, Paris, Flammarion, 1919. Jacques Bens, *Gaspard de Besse*, Paris, Ramsay, 1986. Drame : Théodore Henry, *Gaspard de Besse*, drame en 5 actes et 8 tableaux, Marseille, Gymnase, 30 janvier 1875, Marseille, Samat, 1875. H. Mireur, *Gaspard de Besse*, comédie en 4 actes en vers, précédée d'une notice biographique, Marseille, La Cigale, 1912. Gaston Beltrame, *Gaspard de Besse* « spectacle-chansons, texte en occitan et en français », cité par Albert Giraud. « Le personnage du brigand dans la littérature populaire en Provence », *Provence historique*, juillet/août/septembre 1987. Maurin ne possède pas de complainte mais une « chanson des amis de Maurin des Maures », *Le rire de Maurin des Maures*, CPM, 1994, p. 95.

Jean Aicard, du poème au roman

9. Concernant la source du personnage de Maurin, citons le témoignage publié dans *République* du 8 février 1970, (lettre de M. Mary, de Toulon, à propos du feuilleton) :
« Le héros qui inspira Jean Aicard a bel et bien existé. En effet, aux environs de 1927-28, je me trouvais à Hyères où j'étais employé dans une banque, lorsqu'un jour un grand gaillard s'est présenté pour une opération. Son nom ? Coulet, dit « Maurin des Maures » ! Je m'en souviens très bien. D'autre part, il est question dans le roman au sujet d'une battue aux sangliers, des frères Pons. Or, ces frères Pons étaient mes oncles maternels dont la principale activité en temps d'ouverture était la chasse, à la pratique de laquelle ils usaient une paire d'espadrilles par jour ! Ils ont très bien connu Jean Aicard qui leur a dédicacé un exemplaire, avec portrait à la plume, de "Maurin des Maures". Ce feuilleton est très bien interprété, dans le cadre du terroir et j'espère que la suite donnera satisfaction aux téléspectateurs provençaux. »
10. L'origine de ces contes, fabliaux, anecdotes reste à établir.
11. J.-C. Izzo, préface à la réédition de *Maurin des Maures*, Paris, éditions Phœbus, 1996, p. 12.
12. Dominique Kalifa, « Illégalisme et littérature, Le cas Arsène Lupin », *Cahiers pour la littérature populaire*, n°13, hiver 91, p. 7 à 21.
13. Voir à ce propos la colère de Maurin à propos des « mauvaises lectures » de Césariot, p. 290, éditions Nelson : « Cependant, malgré la gloire du nom de Maurin, qui était un roi à sa manière, Césariot eût préféré pour père l'amiral ou le ministre qu'il avait rêvé avec sa cervelle farcie de romans feuilletons », p. 299.